

Claudine Beaussier

Clinique de fixation de positions de jouissance

Cette année, mon travail a plutôt porté sur la consultation en général. Il s'agit d'une situation de consultation complexe du fait de la difficulté rencontrée à dégager la position de l'enfant de celle de sa mère, l'enjeu étant la possibilité d'ouverture d'un espace pour le travail à venir de l'enfant. Comme mon titre l'indique, ma question porte sur la fixation de positions de jouissance tant du côté de la mère que du côté de l'enfant, distinctes bien sûr.

À ce jour, le travail est terminé. Il y a eu un temps de consultation avec deux rencontres. La première est celle que je vais déplier. La seconde introduira au travail de l'enfant qui, lui, se déroulera sur quelques mois.

Dans la première partie, je vais exposer la consultation telle qu'elle s'est déroulée, avec ses difficultés et les actes que j'ai été amenée à poser, dans le « feu de l'action », pourrait-on dire. Dans la seconde partie, je vous ferai part de mes hypothèses. En fait, c'est dans l'après-coup de ce travail que j'ai souhaité le reprendre, pour tenter d'articuler ce qui avait opéré dans cette consultation, à partir du repérage des positions respectives de la mère puis de l'enfant. Je terminerai par un résumé du travail effectué par l'enfant dans ses séances.

La consultation

Déjà, de mon bureau, alors que je suis avec un autre patient, j'entends beaucoup d'agitation et de bruits à l'arrivée du rendez-vous suivant. Je perçois des échanges conflictuels entre un adulte et un enfant à la voix suraiguë faisant penser à un très jeune enfant, ce qui fait que je suis surprise, en allant les chercher, de trouver une grande fille de 4 ans. Elle ne cesse de parler comme un bébé à sa mère, la

suppliant de ne pas me montrer son téléphone portable. La mère, de son côté, me prend à témoin du comportement de sa fille : « Voilà ! Regardez, ça commence comme ça, elle va faire sa crise ! », et elle veut me montrer à tout prix les crises qu'elle a filmées avec son téléphone, crises au cours desquelles sa fille, pense-t-elle, devient folle et qui sont à l'origine de cette consultation. Le père est présent mais muet. Elle tient son portable à la main. J'essaie de temporiser et lui demande de me décrire cette crise, ce qu'elle fait, mais même si je lui dis que je la crois et que j'entends que le comportement de sa fille l'inquiète, elle veut quand même que je voie la vidéo.

Dans le même temps que je parle avec sa mère, la petite fille ne cesse de hurler, toujours avec ce ton suraigu et un parler bébé, qu'elle ne veut pas que sa mère me montre la vidéo. Je décide alors de m'adresser à elle et, ayant perçu sans doute la dimension de semblant, je lui dis quelque chose comme : « Tu es obligée de faire le bébé, mais tu ne sais pas pourquoi, en tout cas ça ne t'amuse pas et même ça t'embête parce que ça t'empêche de devenir une grande fille. » Elle m'écoute attentivement, elle fait un signe de tête montrant son approbation. Je continue : « Et on va essayer de comprendre ce qui se passe avec toi et tes parents. » Elle se tait et elle disparaît alors sous mon bureau. En revanche, la mère ne désarme pas et veut toujours me montrer la vidéo. Elle me convoque du côté du regard, ce à quoi j'essaie d'opposer un « dire que non », mais j'ai le sentiment que, si je ne cède pas, elle va partir. Je jette donc rapidement un coup d'œil et lui propose de m'expliquer comment les choses en sont arrivées à ce point.

Je vais appeler cette petite fille Maria Christina. M. C. a une sœur jumelle que je nommerai Maria Melissa. La mère nomme ses filles par des diminutifs. Pour la patiente, le raccourci de son nom serait Maria Chris, et pour Maria Melissa, Memel. Elles sont les seules enfants du couple. La grossesse s'est bien déroulée, à l'exception d'une menace d'accouchement prématuré au sixième mois et une hospitalisation d'une semaine. Les jumelles sont nées à terme par césarienne. Elles pesaient respectivement 2 kg 800 et 2 kg 900. Mais M. C. est née avec une torsion hélicoïdale de la tête et du tronc et une plagio-céphalie, responsable d'une déformation importante du visage. J'avais effectivement perçu une petite dysmorphie du visage que cachait en partie sa coupe de cheveux. Ces malformations vont

nécessiter de très longues et de multiples séances de rééducation en kinésithérapie et en ostéopathie pendant les deux premières années de sa vie. Je suis frappée par le peu d'affect et la façon détachée avec laquelle M^{me} D. raconte ces faits. Elle signale qu'elle s'est beaucoup occupée de Maria Christina, qu'elle l'a toujours beaucoup « sollicitée », au détriment de Maria Melissa. Elle s'étonne d'ailleurs que ce soit Maria Chris qui ait des problèmes, elle aurait pensé que Maria Melissa aurait pu souffrir de cette situation.

M^{me} D. a repris son travail quand les jumelles ont eu 6 mois. C'est le père qui, à la suite de la perte de son travail, a assuré la garde de ses filles. M^{me} D. rapporte alors un changement dans le comportement de Maria Christina. Elle dit : « Je n'existais plus pour M. C., qui était exclusivement tournée vers son père. » Cela a duré six mois, jusqu'à ses vacances où elle l'a « retrouvée ». M. C. avait alors 1 an. Ensuite, M. C. a été gardée par une nounou. Elle signale que tout se passait bien avec elle et qu'elle était très attachée à cette nounou. Elle dit aussi que M. C. n'a jamais fait de crises qu'avec elle. Elle a commencé devant toutes frustrations ou demandes qu'elle lui formulait. Depuis ses 2 ans, les manifestations d'opposition vont *crescendo*. Les grandes crises remontent à début juillet. La mère dit qu'elle n'a pas de problème pour se faire obéir avec Maria Melissa. Elle ne comprend pas pourquoi M. C. fait le bébé comme ça avec elle, alors qu'elle voudrait qu'elle soit grande.

Je lui demande si elle lui a parlé de tout ce qui s'était passé pour elle quand elle était toute petite. Sa réaction est immédiate et forte : « Ah non ! Je ne veux pas la traumatiser ! Je veux lui cacher la vérité ! » Je lui dis alors : « Mais *qui* a été traumatisé ? », tout en lui faisant remarquer que sa fille est sous la table en train d'écouter tout ce que l'on dit. Elle peut alors, changeant de ton, se laisser aller à dire que cela a été un moment douloureux et qu'elle a été affectée, bien sûr, par ce que sa petite fille présentait. Je lui conseille donc, pour le moment, de ne pas prêter attention aux manifestations bruyantes et spectaculaires de sa fille et propose que nous poursuivions cette consultation lors d'un prochain rendez-vous. Mais cela ne lui convient pas. Ce fut comme si elle annulait tout le travail que l'on venait de faire. « C'est bien beau tout ça, mais ça ne répond pas à la question : comment je fais quand je vais rentrer à la maison et qu'elle va faire sa crise ? On n'est pas tout seuls, on a des voisins. Quand elle

crie, ils peuvent penser que je la maltraite ! », et sur le ton de la menace : « Et quand elle est dans cet état, je ne sais pas, moi, ce que je suis capable de lui faire ! »

Cela faisait un bon moment qu'avait commencé la consultation. Je lui dis alors tranquillement : « Ça fait une heure que nous en parlons, je ne vais pas répéter ce que je viens de vous dire, je ne peux rien vous dire de plus. Maintenant, si ça ne vous convient pas, retournez voir votre pédiatre et demandez-lui un traitement pour la calmer... » Silence, changement de ton : « Non, ce n'est pas ce que nous voulons ! », introduisant pour la première fois le nous, associant là son mari. C'est alors qu'elle rapporte qu'à l'âge de 4 mois M. C. s'était mise à se contorsionner quand elle s'approchait de son lit. Ce comportement l'avait inquiétée, elle avait consulté sa pédiatre, qui lui avait conseillé déjà de ne pas la regarder quand elle faisait cela, et elle avait arrêté.

Nous arrêtons là la séance et je leur demande s'ils veulent un autre rendez-vous. Oui !

Seconde consultation

Toute la famille est détendue et souriante. Il y a bien sûr eu quelques débuts de crises mais qui ont rapidement avorté. Viennent alors au-devant de la scène les difficultés de M. C. à se séparer de sa sœur, dont les parents disent qu'elle est très dépendante. À la maternelle, elle la colle, ce qui embête sa sœur ; M. C. dit que sa sœur n'est pas gentille avec elle. Je lui demande si elle a envie de venir me parler de ce problème. Elle est d'accord. Et les parents aussi. Nous fixons alors les rendez-vous pour la thérapie.

Commentaires

Je vais tenter de déplier la partie qui se joue du côté de la mère, puis celle qui se joue du côté de l'enfant, et la façon dont elles se croisent.

Du côté de la mère, je retiendrai les deux énoncés qu'elle apporte au moment de la consultation.

Le premier : elle ne voulait pas la traumatiser l'enfant et elle voulait lui cacher la vérité, ce à quoi j'avais répondu : mais *qui* a été

traumatisé ? ce qui lui avait permis d'en parler d'une autre façon. Je reviendrai donc sur ce traumatisme.

Le second énoncé : c'est celui qui survient à la fin de la consultation, venant compléter le premier. Elle a peur de ce que peuvent penser les voisins, ils peuvent penser qu'elle maltraite sa fille, mais, plus, elle-même, quand sa fille se met dans cet état, ne sait pas ce qu'elle serait capable de lui faire.

Le traumatisme, ou la rencontre traumatique

La rencontre traumatique est la rencontre d'un manque. Lacan avait repris le rêve « Père, ne vois-tu pas que je brûle ? » pour situer la nature de ce manque. Dans ce rêve, l'enfant mort vient représenter l'objet qui manque sous le mode « le plus poignant », comme le qualifiait Colette Soler dans son cours. Dans ce cas, ce qui est traumatique pour la mère, c'est la rencontre d'un réel sous le mode de la monstruosité de cette petite fille à sa naissance, renvoyant à quelque chose d'une blessure narcissique pour elle-même. Dans le *Séminaire XI*, Lacan nous met en garde sur la nature de la confrontation à un effet de perte en quoi consisterait le trauma. Cette blessure tient à un effet qu'il qualifie de symbolique, pour le distinguer de l'imaginaire. Pour le dire autrement, cette blessure n'est pas du côté d'un dommage imaginaire, elle est un effet du symbolique. Lacan poursuit : « Cet effet du symbolique s'inscrit dans la béance que produit entre le corps et la jouissance, l'incidence du trait. L'incidence du trait donne sa consistance à cet effet de perte, sous le mode de l'objet *a* ¹. »

Le trait produit un trou, une perte de jouissance. Plus tard dans son enseignement, il dégagera que ce trou n'est pas vide. Ce qui le remplit, dans chaque cas, va du trauma au fantasme. Dans son séminaire *L'Envers de la psychanalyse*, il introduit la dimension de la jouissance, en tant que c'est par l'objet perdu que cette dernière s'introduit dans l'être du sujet. L'objet *a* est en position de fonctionner comme lieu de capture de la jouissance ². Bernard Nominé, dans sa conférence à Rennes « Scène du trauma et l'Autre scène du fantasme ³ »,

1. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 126.

2. *Ibid.*, p. 249.

3. B. Nominé, « Scène du trauma et l'Autre scène du fantasme », *Revue des collègues cliniques du Champ lacanien*, n° 7, 2008, p. 68.

précisait qu'un sujet regarde d'autant plus une scène qu'elle le regarde. Dans cette situation, la mère rencontre le réel de la perte, l'objet regard et la jouissance qui est liée sont convoqués pour boucher le trou du réel. Il est question de cet objet regard en permanence dans cette consultation, que ce soit au niveau des termes utilisés ou au niveau des actes. La consultation commence d'ailleurs sur cela avec cette vidéo que la mère tient absolument à me montrer et sa tentative de m'inclure dans sa jouissance du regard, ou encore quand il est question de cacher la vérité à sa fille, et aussi avec la coupe de cheveux qui cache la moitié du visage de l'enfant.

La difficulté de la consultation tient à cette fonction de la jouissance de l'objet regard, qu'elle ne veut pas lâcher puisqu'il fonctionne comme bouchon du réel de la castration. Ce qui le démontre, c'est la façon d'annuler « d'un revers de manche » tout ce qui avait pu être travaillé ! et de me renvoyer à mon impuissance à changer quoi que ce soit. Bien sûr, elle n'en veut pas, de ma proposition de ne plus regarder sa fille quand elle fait ses crises. Il faut alors qu'elle rencontre mon total désengagement dans lequel je me soustrais de la position de l'Autre qu'elle voudrait bien me faire endosser, et la proposition de retourner consulter la pédiatre et de lui demander qu'elle prescrive du sirop pour calmer sa fille, pour que chute, pour que soit entamée une part de cette jouissance, et qu'elle puisse alors dire d'un ton grave, que, non, ça, « on ne le veut pas », y incluant pour la première fois son mari. Il y a, de mon côté, un renoncement à participer à cette jouissance. Ce renoncement à la jouissance, Lacan l'a défini comme « l'essence du discours analytique », il complète : « Le discours analytique fait apparaître la fonction du plus de jouir », c'est-à-dire la mise en fonction du désir. On se souvient que c'est à ce moment qu'elle se rappelle de ce qui s'était passé quand sa fille avait 4 mois et qu'elle se tortillait dans tous les sens. Elle se servait du regard pour combler le trou, mais elle le faisait en excès, dans son rapport à sa fille.

Du côté de l'enfant, on pourrait penser, compte tenu de ce qui préside à sa naissance, qu'elle aurait pu venir en place d'objet réel du fantasme maternel, ce qui serait le cas d'un enfant psychotique. Nous sommes ici, je pense, dans le cas de figure où l'enfant vient comme « symptôme représentant la vérité du couple familial », Lacan

nous ayant appris à distinguer ces deux positions ⁴. Mais, dans sa conférence à l'université de Louvain en 1975, il rappelait que « ce qui crée la structure est la manière dont le langage émerge au départ chez l'être humain ». La structure se réalise dans le rapport du sujet au monde, dans les premiers moments de sa vie, avec l'incorporation des signifiants venus de l'Autre. Nous avons appris à repérer la fonction de séparation dans la structure sous le mode du trait. Au début de son enseignement, Lacan attribuait cette fonction de séparation à l'interprétation phallique du désir de la mère – « si le désir de la mère est le phallus, l'enfant veut être le phallus pour le satisfaire » –, mais la valeur phallique ne recouvre pas tout. Il y a un reste, « un objet (*a*) du désir, comme ce qu'il a été pour l'Autre dans son érection de vivant ⁵ », cette place du sujet en tant qu'objet du fantasme de l'Autre. Pour que l'enfant ne vienne pas à réaliser la présence de l'objet *a*, subordonnant son être à ce que l'Autre jouisse de son corps en tant que corps inanimé, il est nécessaire que la distance entre IA et le *a* soit maintenue.

Je reviens sur la position symptomatique de M. C. Ce qui la caractérise, c'est une position de jouissance fixée à une identification que l'on pourrait nommer « rester un bébé pour l'Autre ». On y reconnaît ce que l'on identifie comme la jouissance de l'Autre, à savoir du signifiant incarné, du signifiant à faire jouir, à jouir. Dans son séminaire sur la répétition, Colette Soler nous indiquait que la métonymie fait passer la jouissance à la comptabilité, c'est-à-dire substitue le chiffrage à la jouissance ⁶. Dans le *Séminaire XI*, Lacan situe ce qu'il appelle le gîte de la métonymie. Je le cite : « Un manque est, par le sujet, rencontré dans l'Autre, dans l'intimité même que lui fait l'Autre par son discours. Dans les intervalles du discours de l'Autre, surgit dans l'expérience de l'enfant ceci, qui y est radicalement repérable – il me dit ça, mais qu'est-ce qu'il veut ? Dans cet intervalle coupant les signifiants, qui fait partie de la structure même du signifiant, est le gîte de la métonymie. C'est là que rampe, c'est là que glisse, c'est là que fuit, tel le furet, ce que nous appelons le

4. J. Lacan, « Note sur l'enfant », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 373.

5. J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 682.

6. C. Soler, *La Répétition dans l'expérience analytique*, cours 2009-2010, p. 282.

désir ⁷ », le désir de l'Autre. Mon hypothèse serait celle d'un arrêt de la fonction métonymique. Cet arrêt ne serait pas sans lien avec une difficulté de la mère concernant la demande. Colette Soler précise qu'« en contraignant l'enfant à la demande, la mère introduit le renoncement, le renoncement à la jouissance close et étrangère de la mère au sens jouir d'elle comme objet ⁸ ». Cette mère dit bien qu'elle ne parvient pas à s'adresser à M. C. de la même manière qu'elle s'adresse à l'autre jumelle.

M. C. vient interroger, par sa position dans l'au-delà de la demande, cet en-trop de la jouissance, cette absence du renoncement de la mère à sa propre jouissance. À l'énigme du désir de l'Autre, elle a trouvé une réponse : « Être un bébé pour l'Autre. » Elle fait le choix de cette jouissance, au prix du renoncement à grandir, c'est-à-dire à faire le choix du désir, à se séparer de l'Autre. Cela se traduit par son impossibilité à se séparer de sa sœur, mais aussi de sa nounou. Donc, soit elle est collée à l'Autre, soit elle fait ses crises. Je fais l'hypothèse que les paroles que je lui adresse ont un effet réel, effet de castration de jouissance, si l'on considère ce qu'elles provoquent : elle m'écoute, elle arrête de crier, elle acquiesce à ce que je dis et elle disparaît sous mon bureau.

La consultation a eu pour effet un bouger, tant au niveau de la position de jouissance de la mère qu'au niveau de la position de jouissance de l'enfant, chacune à leur niveau. Au niveau de l'enfant, cela ouvre sur ce qui l'embarrasse, à savoir la relation à sa sœur jumelle, qu'elle va mettre au travail dans sa cure.

Quelques mots pour terminer sur ce qu'elle a travaillé en séance.

À la première séance, elle arrive avec un dessin qu'elle a fait à la garderie pour moi. Cette séance sera consacrée à sa sœur. Celle-ci d'ailleurs voulait s'inviter... M. C. la met à la porte. Elle demandera à dessiner, et tout en dessinant, elle parle. Elle commencera par dire : « Mes parents, ils m'apprenaient à pas déborder quand j'étais bébé ; on fait semblant de faire le bébé. » Puis elle enchaînera sur ses difficultés avec sa sœur en parlant de l'amoureux de sa sœur, Gabin : « Il aime que ma sœur et pas moi. C'est Memel qui l'embête. Moi pas

7. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 194.

8. C. Soler, *La Répétition dans l'expérience analytique*, op. cit., p. 282.

beaucoup parce que je ne joue pas avec lui, je ne l'énerve pas longtemps mais il s'énerve pour moi et moi ça ne me fait pas rire. » Elle fait une fleur et dit : « Je veux faire plaisir à ma sœur. Elle aime beaucoup le rose, Memel, alors je lui fais plaisir, comme ça, elle va dire que je l'aime. Oui, elle me fâche tout le temps, elle est jamais fière de moi, en plus elle ne m'aime pas beaucoup, et en plus elle me tape. » J'ai dû lui dire quelque chose comme : « Ça l'embête peut-être un peu que tu sois collée à elle tout le temps ! » Elle : « Peut-être ! » J'arrête là la séance.

La semaine suivante, elle va aborder alors toutes ses peurs, du noir, du robot aux yeux rouges d'un dessin animé. Dans le même temps, elle dessine l'ébauche d'un bonhomme, une tête avec des yeux rouges – on retrouve là la présence de la jouissance au niveau de l'objet regard –, elle lui fait des jambes et des pieds mais pas de corps fermé. Son premier dessin, celui de la première séance, n'avait représenté que des têtes : quatre, dont trois étaient souriantes et une, sans bouche, avait une larme. Pour ce second dessin, elle dit qu'elle a oublié de lui faire le ventre. Elle trace entre les deux jambes un cercle jaune, puis colorie l'intérieur en beige. Sur ce, elle veut aller faire caca, et en revenant elle dessine, séparée du corps en marron, une forme qui ressemblerait à un cœur. Elle ajoute à côté du bonhomme un cœur rose, qu'elle décide de colorier en violet. Elle dit de ce bonhomme : « C'est papa », puis elle se ravise : « Non, c'est maman. » Elle constate alors qu'elle ne lui a pas fait de bras. Elle prend du bleu pour faire les bras et du rouge pour faire les mains. À côté, elle avait dessiné un papillon. Au cours de cette séance, elle va aussi parler de sa peur des loups : « Mais les loups, ils sont loin, ils sont à Paris ou en Australie, mon papy et ma mamie sont allés en Australie. » Je ne vais pas vous décrire toutes les séances, il y en aura dix en tout.

Ensuite, dans les séances suivantes, Maria Christina, tout en dessinant, va continuer à parler de sa sœur, mais aussi de ses copines de classe et de toutes leurs histoires de fâcheries. Les bonhommes se perfectionnent, le thème de la gémellité est très présent sous le mode de deux nuages, de deux fleurs ou de deux cœurs, mais toujours marqués d'une différence. Un peu plus loin dans les séances, elle représentera un garçon et une fille se tenant par la main, le garçon avec des cheveux courts et la fille des cheveux longs. C'est son père qui l'accompagne le plus souvent. Quand le père n'était pas là, la mère

souvent annulait les rendez-vous. Sa fille allait bien, elle était pressée d'en finir. Je temporisais en lui disant que c'était bien qu'elle lui laisse le temps de régler son problème avec sa sœur. Un jour, M. C. arrive, elle me dit : « Tout va bien ; tu m'as aidée à plus faire de crises ! À l'école, je ne vais plus toujours avec Memel, je joue maintenant avec mes copines. C'est la dernière fois que je viens, le dessin que je fais, il est pour toi. » Elle se dessine avec son amoureux, les deux personnages sont séparés par une fleur. Elle les transforme en princesse et en prince.

Lors des dernières séances, la mère me signale que maintenant c'est Memel qui ne va pas bien ! Elle voudrait que je m'occupe d'elle ! Je lui donne le nom d'une consœur. Mais il semble que cela ne se soit pas bien passé, et Maria Christina de me dire : « Maintenant, tu peux t'occuper de ma sœur ! »